

Rentrée scolaire 2020-2021
Inscription périscolaire et mercredis récréatifs

Nom / Prénom	Ecole et Classe

Inscrivez-vous votre enfant à partir **du mardi 1er septembre 2020**, jour de la rentrée scolaire :

Oui Non si non : précisez à partir de quelle date _____

Si vous désirez inscrire votre enfant au périscolaire **de façon régulière** de septembre à juillet, cochez les cases suivantes :

L'inscription de façon régulière engendre une présence constante de l'enfant.

	Acc. Matin 07h15 à 08h15	Acc. Restauration 11h45 à 13h45	Acc. Périscolaire 16h15 à 17h15	Acc. Périscolaire 16h15 à 18h00	Acc. Périscolaire 16h15 à 18h30
LUNDI					
MARDI					
JEUDI					
VENDREDI					

Ou suivant votre planning

A transmettre : soit par mail inscriptions@csc-seremange-erzange.fr soit à déposer au secrétariat.

Reprise des mercredis récréatifs : le mercredi 02 septembre 2020 de 09h00 à 17h00.

Accueil possible le matin à partir de 07h30 et le soir jusqu'à 17h30.

Inscription occasionnelle
suivant votre planning

Tous les mercredis de l'année scolaire